Une soirée à l'Amicale Condorcet

L'Amicale Condorcet organise un bal pour le samedi 17, à 20 h., dans la salle des fêtes de l'école des garçons, rue Brémin, avec le concours du « Novelty-Jazz ». Des billets d'entrée à un franc sont en vente à l'école et chez les amicalistes. Une tombola gratuite, à laquel'e participeront tous les détenteurs de billets, sera tirée au cours de la fête.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 17, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant: 8 h. 30, N° 1 à 4.856; 9 h., N° 4.857 à 8.626; 9 h. 30, N° 8.627 à 12.425; 10 h., N° 12.426 à 15.864; 10 h. 30, N° 15.865 à 18.968; 11 h., N° 18.969 à 21.842; 11 h. 20, N° 21.843 à 23.852; 11 h. 40, N° 23.853 à la fin.

Le feu dans une cuisine rue Emile-Moreau

Jeudi, vers 9 h. 45, un incendie s'est déclaré dans la cuisine d'une habitation occupée par M. André Roussel, surveillant de carderie, et située 83, rue des Lignes.

Il s'agit, croit-on, d'un feu de cheminée qui enflamma une poutre longeant cette cheminée. Et cette poutre, en grésillant, incendia le papier peint voisin, la tapisserie, les peintures, etc...

Les pompiers furent mandés et, à l'aide d'une pompe à main, ils parvinrent facilement à éteindre le feu. On estime néanmoins que, malgré la promptitude des secours, les dégâts se monteront à 2.000 francs environ.

Cette habitation est la propriété de M. Louis Lepoutre, 83, rue des Lignes.

Toujours les vélos

Une patrouille de police a trouvé, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, un vélo que l'on avait abandonné dans un terrain vague au quai de Wattrelos.

Ce vélo est dépourvu de toute plaque. La lanterne et la dynamo ont été aussi manifestement enlevées.

La machine a été remisée au Poste central de police.

JARDINS OUVRIERS MUNICIPAUX DU GROUPE DELORY. — Les possesseurs de jardins du groupe de l'avenue Delory doivent, avant le 20 courant, retirer leurs cartes de jardin pour l'année 1939, chez M. Th. Vanovermeir, 316, rue de Lannoy. Se munir de l'ancienne carte et du montant de la cotisation.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES OFFICIERS DE RESERVE D'INFANTERIE. — Aujourd'hui vendredi 16, à 18 h. 30, exercice en salle à la Chambre de Commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville. 3. Instructeurs : le commandant Bataille et le capitaine Dereumaux.

UNION DES COMMERÇANTS DE LA RÉGION DU NORD (U.C.R.N.). — Ce vendredi 16, de 15 h. à 17 h., permanence 13, rue du Pays.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. TÉLÉGRAPHISTES DE LA Ire RÉGION (annexe de Roubaix-Tourcoing). — Ce vendredi 16, à 19 h. 15, séance à l'Institut Colbert, 16, rue de Gand, Tourcoing.

FÉDÉRATION DES ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR. — Dimanche prochain, réunion mensuelle au café de la Cloche d'Or, 6, rue du Maréchal-Foch, à 10 h. Il y aura une grande surprise pour les membres présents.

AMICALE MONTESQUIEU. — Réunion mensuelle du Comité samedi 17, à 16 h. 30, à l'école. A l'ordre du jour : questions diverses.

FANFARE DELATTRE. — Aujourd'hui vendredi 16, pas de répétition ; reprise le 23 décembre.

GRANDE FANFARE. — Ce vendredi 16, à 20 h., répétition générale.

CERCLE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — Ce vendredi 16, à 19 h. 30, répétition générale pour le concert du 18 décembre. Pour ce même concert, répétition de la comédie dimanche, à 10 h.

TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition obligatoire.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale ce vendredi 16, à 20 h.

CHORALE SAINT-MARTIN. — Ce vendredi 16, à 19 h., répétition générale au Cercle Saint-Martin, 35, rue du Vieil-Abreuvoir.

CROIX

La réunion de la section de Croix et Flers-Sart de l'Union des Familles nombreuses

L'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 18 décembre à 16 h., dans la salle des fêtes du cercle Saint-Martin, rue E.-Guillaume.

Cette réunion se terminera par une tombola à laquelle prendront part tous les membres adhérents présents et à jour de leur cotisation.

Les chefs de famille nombreuse qui ne sont pas encore adhérents à l'Union et qui désireraient en faire partie et participer à la fête sont priés de demander au secrétariat, 57, rue de Metz, un bulletin d'adhésion (le remplir et le remettre à l'entrée de la salle des fêtes) ; cotisation : 10 frs pour 1938 et 10 frs pour 1939. Ouverture des portes à 14 h. 30 pour le contrôle des cartes et le paiement des cotisations.

En vue de permettre le contrôle des ayants-droit, les nouvelles cartes ne pourront être remises que sur présentation du livret de famille.

Les membres de l'Union qui ne recevraient pas la revue « Le Foyer », sont priés d'en faire la déclaration en réglant la cotisation.

SECTION DES COMBATTANTS BELGES. — En vue du renouvellement des cartes de circulation sur les chemins de fer belges en 1940-1941, les formalités doivent être remplies pour le 15 janvier prochain, à Paris. En conséquence, une permanence se tiendra au siège samedi 17 décembre, de 17 à 19 h., et dimanche 18 décembre, de 10 h. 30 à 12 h. Se munir d'une photo (tenue civile) tête découverte mesurant au moins 15 millimètres de haut.

CHEZ « LES JAVELOTEUX ». — La société des « Javeloteux », au cours d'un banquet servi en son siège, café Delaby, 44, rue de Thionville, a fêté ses succès de l'année, sous la présidence de M. Louis Wouters, secrétaire-trésorier, et des membres de la commission. Une soirée familiale a terminé ce banquet.

WASQUEHAL

Une conférence sur « Hitler et la guerre »

Ce vendredi soir, à 20 h., en la salle des fêtes, rue Delerue, la population est invitée à venir entendre la conférence qui sera donnée par M. l'abbé Lommey sur ce sujet : « Hitler et la guerre ». Le conférencier traitera aussi de : L'armée et le peuple étaient-ils d'accord ?

Des projections illustreront cette conférence, organisée par la Fédération nationale catholique de la paroisse Saint-Nicolas.

LA FÊTE ANNUELLE DU JAVELOT-CLUB DU SART. — C'est demain samedi 17 décembre qu'aura lieu la fête annuelle de cet important club sportif. Assemblée générale à 19 h. 30 au siège, café du Rond-Point, avenue du Sart où le banquet traditionnel sera servi dans la salle des fêtes à 20 h. 15. Au cours de la fête, il sera procédé à la remise des coupes et lots aux lauréats de la campagne 1938.

FAMILLES NOMBREUSES DU CAPREAU. — Le Comité de l'Union des familles nombreuses nous prie de signaler aux adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1939 qu'une permanence fonctionnera dimanche 18 décembre, de 9 h. à midi au siège, café Coquant, rue de Roubaix. Les sociétaires qui ne seront pas en règle perdront leur droit de participation à l'arbre de Noël.

AVIS AUX RESERVISTES DU 24 SEPTEMBRE. — Les épouses des mobilisés ayant formulé une demande d'allocation militaire et dont l'admission a été acceptée par la commission cantonale, sont priées de se présenter au paiement qui sera effectué par le percepteur, salle des fêtes rue Jean-Macé, demain samedi 17 décembre, de 14 h. à 15 h. Se munir du livret de famille.

SECTION DES VIEUX TRAVAILLEURS (Capreau). — Les vieux travailleurs du Capreau organisent pour demain samedi 17 décembre, à 20 h., une soirée chantante au profit de la caisse de secours, dans la salle des fêtes du siège, café Martin, 84, rue de Tourcoing.

LES AMIS REUNIS. — Assemblée générale dimanche 18 décembre, à 19 h. 30, au siège, café Vanhedens, 181, rue de Tourcoing.

CAISSE « LE TRAVAIL » (Capreau). — La permanence est ouverte, 144, rue Lamartine de 18 à 19 h., tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.

HARMONIE J.-Bte LEPERS. — Réunion de commission le 24 décembre, à 19 h., et réunion générale pour tous les membres, le jeudi 29 décembre, à 20 h. 30.

Les examens de fin d'année auront lieu le jeudi 29 décembre, à 19 h.

WATTRELOS

Au Cercle Saint-Marcel de Beaulieu

C'est dimanche prochain, qu'aura lieu, la remise officielle des récompenses décernées par la Fédération des sociétés dramatiques, à M. Joseph Doyen, directeur de la section dramatique de Beaulieu, ainsi qu'à cinq membres de la troupe : MM. O. Vanmeenen, Gaston et Laurent Renard, N. Callens et R. Buyck.

M. Joseph Doyen

Rappelons que cette cérémonie se déroulera au cours d'une soirée théâtrale ayant au programme : « La robe rouge », en 4 actes, de Brieux.

La location étant gratuite et les prix de places à la portée de tout le monde, il est bon de prendre ses précautions. Rideau à 17 h. Réservées: 4 fr. secondes numérotées : 3 fr.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à Mme Lepoutre, 36, rue Vauban.

UN CONCERT AU PROFIT DU DISPENSAIRE. — Dimanche prochain 18 décembre, chez Sablain, « Café du Grand-Parc », rue Jules-Guesde, 322, concert annuel au profit du Dispensaire antituberculeux de Wattrelos avec le concours de « Bertal », de Radio P.T.T. Nord. Rideau à 17 heures.

JEUNES POUR LA PAIX. — Dimanche 25 décembre, fête de Noël, réunion de tous les membres et de leur famille à 14 h. 30, salle des fêtes de l'école de garçons du Centre, pour la remise des jeux, jouets et friandises diverses aux enfants des membres âgés de onze ans et moins. Une permanence est installée tous les dimanches au siège, 64, rue de Roubaix.

AUX COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Section de Wattrelos. — Dimanche 18 décembre, de 10 h. à 12 h., permanence au siège, 64, rue de Roubaix, pour l'établissement de tous dossiers concernant les combattants. Perception des cotisations de membre et franc au décès, pour l'année 1939.

Dimanche 25 décembre, à 14 h. 30, réunion de tous les membres et de leur famille à la salle des fêtes de l'école du Centre, pour la remise des jeux, jouets et divers aux enfants des membres. Le Comité adresse un pressant appel à tous. La salle sera chauffée. A l'issue de la réunion, tombola annuelle.

AMICALE DU CENTRE. — Les amicalistes disponibles sont instamment priés d'assister au Congrès départemental de Lille, les 17 et 18 décembre.

SECTION ARTISANALE WATTRELOSIENNE. — Ce vendredi 16 décembre, de 19 h. à 20 h., permanence chez Deltour, 22, Grand'Place. De service : MM. Debergue et Debeurme. A 20 h., réunion de la Commission administrative.

HARMONIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Ce soir, à 20 h., au siège, répétition générale.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir, vendredi 16, répétition générale au siège, à 20 heures.

RENAISSANCE CHORALE DE LA MARTINOIRE. — Vendredi 16 décembre, répétition à 20 h. au siège, Café Deghin.

Dimanche 18 décembre, rendez-vous au siège, à 9 h. 15, pour l'audition de Sainte-Cécile.

LANNOY

Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy, Lys, Toufflers

Les commissions de la Fraternelle, de la Mutuelle, des Jeunes U.N.C., de l'Orphéon, sont invitées à une réunion commune qui se tiendra le samedi 17 décembre à 16 h. à l'Hôtel de Ville. La présence de tous les commissaires est indispensable pour l'organisation des commissions du Congrès départemental U.N.C. en 1939.

La fête de l'arbre de Noël est organisée pour le jour de Noël à 17 h. Le programme en paraîtra incessamment.

La ducasse à pierrots, réveillon du samedi 31 décembre, sera une fête de famille. Réunion des manilleurs à 18 h., ducasse à pierrots à 20 h., bal de réveillon en finale réservé aux familles et à leurs invités.

LA FÊTE DE NOEL A L'AMICALE MICHELET. — C'est dimanche 18 décembre, salle de l'école Michelet, qu'aura lieu la fête de Noël de l'Amicale Michelet. La location des places pour les réservées se fera samedi 17 décembre, à la salle des fêtes, de 15 h. à 17 h.

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira samedi 17 décembre, à 19 h. 30. A l'ordre du jour, budget primitif de 1939; questions diverses.

ASSOCIATION SPORTIVE MICHELET. — C'est le samedi 30 décembre, à 19 h. 30, qu'aura lieu le bal annuel des gymnastes, organisé dans la salle Michelet, sous les auspices de l'Amicale. Ce bal est offert gracieusement aux membres et sympathisants, sur présentation de la carte d'adhérent.

LYS

L'Arbre de Noël à l'Union des Familles nombreuses de Lys et Lannoy

C'est dimanche prochain que sera célébrée cette fête, sous la présidence d'honneur de Mme Boutemy-Eloy, dans la salle du patronage de Lys, dont les portes seront ouvertes à 16 h. et l'entrée gratuite.

Une distribution de coquilles et d'oranges sera faite aux enfants, ainsi que d'objets utiles aux familles adhérentes. Après la proclamation des noms des mères médaillées de la dernière promotion et l'allocution d'usage par le président, un film cinématographique très intéressant sera projeté sur l'écran, afin d'agrémenter cette fête.

PAIEMENT DES CHOMEURS, aujourd'hui vendredi, à 14 h. 30, à la mairie.

FLERS-LEZ-LILLE

Anciens Combattants du Breucq

Dans la réunion du 9 décembre, le Comité a organisé pour le dimanche 18 décembre, à 17 h., au siège, café Camille Her, rue Léon-Gambetta, une partie de manille qui se disputera entre les membres actifs et bien faiteurs et sera suivie d'une ducasse à pierrots. Le dimanche 25 décembre, à 14 h. 30, en la salle des fêtes, place Descat, aura lieu une fête de famille. La première partie sera assurée avec le concours de la troupe Pharos ; la deuxième partie sera réservée à la distribution de jouets, coquilles et friandises aux enfants des anciens combattants âgés de 1 à 9 ans. Une superbe tombola sera ensuite tirée entre les familles présentes.

A l'issue de cette fête, c'est-à-dire vers 19 h., réunion générale au siège : compte-rendu de l'année 1938 et tombola.

LEERS

L'assemblée générale des médaillés du travail

La section de Leers des médaillés du travail qui groupe également ceux de Lannoy, Lys, Hem, tiendra, le dimanche 18 décembre, à 16 h., en son siège, Café Détremmerie, place Sadi-Carnot, son assemblée générale.

Après l'habituelle allocution du président et les comptes rendus moral et financier, par le secrétaire, aura lieu le tirage entre tous les membres présents de la brillante tombola de l'arbre de Noël.

LIGNE D'AUTOBUS LANNOY-TOURCOING et retour

Service spécial des dimanches du mois de janvier 1939 (les 1er, 8, 15 et 22). — Départs de Lannoy : 7 h., 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., 12 h., 13 h., 14 h., 15 h., 16 h., 17 h., 18 h., 19 h., 20 h., 20. — Départs de Tourcoing : 7 h., 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., 12 h., 13 h., 14 h., 15 h., 16 h., 17 h., 18 h., 19 h., 20 h., 21 h. 10 — 41993d

SOCIETE de SECOURS MUTUELS SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Dimanche 18 décembre, à 16 h., café Pluquet, rue Thiers, réunion mensuelle. A l'ordre du jour : changement de local pour l'année prochaine.

CAISSE D'EPARGNE — La succursale sera fermée dimanche 18 et suivants. Réouverture, dimanche 8 janvier.

UNE INTERRUPTION DE COURANT ELECTRIQUE aura lieu le samedi 17 décembre, de 8 h. 30 à 14 h., pour le quartier du Trieu et du Grimonpont, en raison des travaux à exécuter dans ce secteur.

ASCQ

L'arbre de Noël de l'Amicale des Ecoles libres

Pour le dimanche 25 décembre, jour de Noël, le comité de l'Amicale des écoles libres organise un arbre de Noël, qui réjouira de nombreux enfants.

Le Comité a décidé de donner auparavant, salle des œuvres, rue Courbet, une séance récréative, le dimanche 18 décembre, à 17 h. Au programme figure l'interprétation d'une œuvre d'Henri Ghéon « Les trois sagesses du vieux Wang ». Les intermèdes seront assurés par la section de l'Amicale.

CYSOING

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE. — Dimanche 18 décembre, à l'hôtel de ville, scrutin de ballottage ouvert de 10 à 14 heures.

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR, N° 168. — *Etant ouvrier, j'ai à plaider contre mon patron devant le Conseil des prud'hommes. Puis-je me faire représenter ou aider par le secrétaire de mon syndicat ?*

Réponse. — *Sauf exception en faveur des chefs d'entreprises, les parties sont tenues de comparaître en personne devant le bureau de jugement du Conseil de prud'hommes et ne peuvent se faire assister que par un ouvrier, employé ou patron, suivant le cas, exerçant la même profession qu'eux, ou par un avocat ou un avoué (mais non pas un agréé, cassation, civile, 12 janvier 1938).*

Le jugement serait nul si le délégué du syndicat n'était pas un ouvrier de votre profession et si le texte du jugement ne mentionnait pas cette circonstance (Cour de cassation, Chambre civile, 9 mars 1938).

• •

— A. Z. — A une maison d'édition de disque. Voyez l'annuaire. — Lyonnais, 88. — Il n'y a pas de dégrèvements de ce genre à Roubaix. Votre imposition est normale. — R. B. D. — Vous avez le droit d'exiger une garantie et, normalement, les lieux loués auraient dû rester garnis. Si vous avez des craintes, voyez un avocat. — Bat-as-kim. — Ecoutez bien et vous le saurez. — Pépé. — 1°) Oui. 2°) Il faut, s'il ne se fait pas, l'appeler devant le juge de paix. 3°) Oui, quand il sera parti. 4°) et 5°) Si vous avez fait correctement et dans les délais la prévenance, il doit partir. — Bernadette. — A la poste. — Jurnita. — Vous pourriez en effet passer un contrat avec la ville. Voyez la mairie. — Blanche-Neige, N° 8. — Vous devez payer votre consommation d'eau. — J.B.M. — Oui, ils peuvent vous faire saisir, mais vous pourriez adresser une demande en remise au directeur des Contributions directes en arguant de votre impécuniosité. — Un vieux lecteur du « Journal de Roubaix », n° 13. — C'est inexact. Le consentement des parents est toujours requis jusqu'à 21 ans. La « Petite Correspondance » est un service absolument gratuit. — C.A.R. 4. — 1°) Il doit payer les charges. S'il s'y refuse, vous pourriez l'y faire contraindre par le juge de paix et même demander la résiliation de la location. 2°) Oui. 3°) Oui, vous pourriez demander au juge la résiliation de la location pour inexécution des conditions auxquelles elle avait été consentie. — S. T. — 1°) A notre avis, dans ce cas, le propriétaire est censé avoir conventionnellement accepté d'assumer ces charges. 2°) Oui ; voyez la mairie. — Violette, 4. — 1°) Pour ces questions de tirages financiers, voyez une banque. 2°) Sur la part de succession recueillie par chaque enfant, les droits sont de 1 % sur la tranche de 1 à 5.000, 1.50 % sur la tranche de 5.001 à 10.000, 2.50 % sur la tranche de 10.001 à 50.000, etc... Ces droits doivent être majorés de 8 % jusqu'au 31 décembre 1939 (décrets du 2 mai 38). — M. D. — Sur 46 heures, à notre avis. — Albert. — Non, car la contribution de 2 % ne joue que sur le revenu cédulaire et non sur le revenu global. — G. C. — 1°) Non, à moins que vous ayez un privilège égal ou supérieur au sien. 2°) Si les charges sont comprises, le loyer peut être de 44.80. — Vif l'Ichu d'four, 28. — 1°) Non. 2°) La règle, c'est qu'en fait de meubles, possession vaut titres. Ce serait donc à ceux qui contesteraient votre droit de propriété de faire la preuve. — Petit lapin. — Oui. — S.M.D.L.C. — Oui. — Violoniste ennuyé. — Cela veut dire qu'on va fixer la retraite à laquelle vos versements antérieurs vous donnent droit. Vous n'aurez rien à verser. — Matricule, 8580. — 1°) Non, car la date de libération était en réalité le 15 octobre et la libération anticipée prévue primitivement n'était qu'une faveur 2°) Elle est parfaitement en droit de faire valoir sa créance ; les héritiers doivent payer. — Une mère ennuyée. — L'obligation alimentaire n'existe pas de neveux à tante. — Astrid de Belgique. — Oui, si vous payez l'impôt cédulaire sur le bénéfice des professions non commerciales pour les revenus que peut vous procurer ce travail. — H.M.T. 473. — Vous perdrez le bénéfice des majorations. — Soucieuse, 106. — S'il y a réellement sous-location et paiement d'un sous-loyer, il pourrait vous augmenter de 50 % de la valeur locative en 1914 des locaux sous-loués. Mais, comme votre loyer dépasse déjà le prix limite (76.80), vous devez vous refuser à toute augmentation et, le cas échéant, agir en réduction s'il vous augmentait.

— V.E.D.D. 1935. — 1°) Oui, mais au taux de l'impôt cédulaire sur les salaires. 2°) Non. 3°) Il établit un forfait. 4°) Non, attendez. — Julius Moustache. — Pour obtenir les palmes académiques, il faut avoir 35 ans et avoir contribué, à un titre quelconque, au développement de l'instruction publique et des beaux-arts. L'intéressé doit faire une demande sur papier timbré. Cette demande, libellée au nom du ministre de l'Education nationale, est adressée au préfet avec les pièces suivantes : acte de naissance sur papier timbré, extrait du casier judiciaire, nomenclature détaillée des titres divers (avec attestations si possible). — Don Bosco. — Nous ne possédons pas ce renseignement. — Daladier, de Tourcoing. — 1°) 200 francs. 2°) Il n'y a pas de taux fixe, c'est le juge qui détermine le montant de la pension en tenant compte des ressources et des charges. — Parieur. — L'éléphant peut se reproduire à partir de l'âge de quinze ans ; il est adulte à vingt ans. Il ne peut avoir qu'un jeune à la fois ; la durée de la gestation est de vingt-deux mois. — Butterfly, à Tourcoing. — L'Art musical, 40, rue du Colisée, Paris (8me). — A.P.M.P.L.T. — 1°) Non. 2°) Non, à la condition de ne pas donner des soins qui rentrent dans les prérogatives du médecin. — Ancien combattant, 97. — Adressez votre demande à l'Office départementale des mutilés et anciens combattants, à Lille. — Rémo, 57. — 1°) Non. 2°) Oui. 3°) Cela dépend. Voir la Compagnie des eaux. 4°) Non. — Il était de ville, scrutin de ballottage ouvert de 10 à 14 heures.

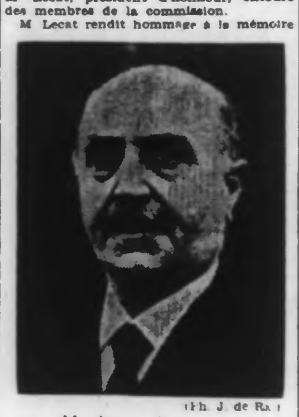

(Ph. J. de R.)

M. Amand Schabanel

de M. Maréchal, président défunt, et invita ses collègues à lui désigner un successeur. Le choix des membres s'est porté à l'unanimité sur M. Amand Chabanel, vice-président du groupement. M. Schabanel a accepté et a remercié ses amis de cette nouvelle marque de confiance.

Dans ses fonctions, M. Schabanel apportera tout son dévouement et toute son expérience. Ancien juge titulaire au Tribunal de commerce de Tourcoing, ses avis ont toujours été écoutés et ses décisions accueillies avec le sentiment qu'il agissait avec une réelle compétence.

Le passé de M. Schabanel est garant de l'avenir plein de promesse qui attend l'Union des commerçants du Centre.

Poursuivant l'étude de l'ordre du jour de la réunion, les membres fixèrent la date de la braderie d'hiver au second lundi de janvier. Avant de lever la séance, M. Lecat félicita M. Loviton de son brillant succès aux dernières élections consulaires.

Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 16 décembre :

Hôtel de ville : 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire : de 14 h. à 18 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Bibliothèque catholique : 9 h. à 10 h. 30.
Marché du Blanc-Seau : 8 h. à 13 h.
Pharmacien de nuit : M. Deruelle, 13, avenue G. Dron.

M. Amand Schabanel est nommé président de l'Union des commerçants du Centre

L'Union des commerçants de Tourcoing-centre a tenu son assemblée générale mercredi soir, sous la présidence de M. Lecat, président d'honneur, entouré des membres de la commission.

M. Lecat rendit hommage à la mémoire

LES ARBRES DE NOEL

Au groupe local de la Légion d'honneur

Le Conseil d'administration organise un arbre de Noël pour les enfants des adhérents.

Ceux-ci sont priés de faire parvenir pour dimanche, dernière limite, le nom et l'âge de leurs enfants jusqu'à 13 ans, au siège, Grand Café, Grande-Place, Tourcoing.

Chez les Carabiniers du Centre

Le concours des Carabiniers du Centre, au profit du comité local de la lutte contre la tuberculose se poursuit avec succès. Demain samedi, et dimanche, le stand de tir sera ouvert toute la journée, place Victor-Hassebroucq ; les autres jours, de 17 h. 30 à 20 h.

POUR FÊTER JOYEUSEMENT NOEL

La SOCIETE ECONOMIQUE, 5, rue des Anges, se met à la disposition de toutes les bourses. Pour les petits, superbes boîtes de Noël à 5 fr. 75 ; choix de coquilles de 3 fr. 50 à 6 fr. 50 la livre. - Biscuits variés de la Maison Geslot : 7 fr. 75 le quart de boîte. - Beurre superfin de la Maison Lepelletier à 14 fr. - Œufs belges frais à 0 fr. 95. - Vins et liqueurs des meilleures marques aux plus bas prix : VINS BLANCS: Graves, Château-Toulouze, 4 fr. 85; Langoiran, 5 fr. 10; Monbazillac, 4 fr. 85, etc... VINS ROUGES : Bordeaux : Saint-Emilion, 4 fr. 60 ; Fronsac Gros Bonnet, 4 fr. 85; Château-Angélus, 5 fr. 85. Bourgogne : Beaujolais, 5 fr. 95 ; Vin des Princes, 6 fr. 85, etc... MOUSSEUX : Comte de Montmorency, 6 fr. 10 ; Comte des Eparges, 5 fr. 60, etc... CHAMPAGNE : Fresnoy, 12 fr. 60; Veuve Devaux, 13 fr. 85; Limbert, 15 fr. 10 ; Léon-Chandon, 17 fr. 85; Morland, 19 fr. 75, etc... 42016d

Les assemblées générales de dimanche prochain

Chez les Sauveteurs du Nord

Les sauveteurs du Nord tiendront leur assemblée générale dimanche, à 10 h. 30, café Vauban, place Charles-Roussel. M. Louis Debode, président de la section locale de la société d'encouragement, remettra à trois sociétaires la récompense qui leur a été décernée officiellement pour actes de courage.

La réunion sera présidée par M. Auguste Masquilier, président d'honneur, et se terminera par le tirage d'une tombola.

A la Mutuelle-retraite de l'U.N.C.

L'assemblée annuelle statutaire de la Mutuelle-retraite de l'U.N.C. aura lieu dimanche, à 9 h. 45, au Gymnase municipal, rue de Gand. L'ordre du jour comprend notamment la lecture des rapports moral et financier ; les rapports des commissaires aux comptes ; les communications du président et le renouvellement d'une partie du Conseil d'administration. La salle ne sera accessible qu'aux porteurs de convocation.

Au Syndicat des petits propriétaires

La réunion générale des adhérents du Syndicat des petits propriétaires aura lieu dimanche, à 9 h. 30, Brasserie de Mons-en-Barœul, grand'place, sous la présidence de Me Ramarony, président de l'Union de la propriété bâtie de France, avocat à la Cour d'Appel de Bordeaux.

M. Ramarony traitera de la législation actuelle en matière de propriété bâtie et particulièrement de l'influence des derniers décrets-lois.

La carte d'adhérent sera exigée à l'entrée de la salle. Les nouveaux membres qui se feront inscrire avant l'assemblée pourront y assister.

Chez les Combattants belges

Les Combattants belges tiendront leur assemblée générale dimanche, à 10 h., 59 rue Nationale. Des instructions leur seront données au sujet de la fête annuelle de l'arbre de Noël, fixée au samedi 24 décembre.

Une lettre ouverte de l'Association des contribuables à M. le maire

L'Association de défense des contribuables de Tourcoing nous communique avec prière d'insérer le texte d'une lettre qu'elle adresse à M. le maire de Tourcoing.

Dans cette lettre l'Association dit :

« M. le maire, la tourmente dans laquelle notre pays a été plongé étant maintenant atténuée, je tiens à vous adresser par la présente, la plus vive protestation de tous les contribuables tourquennois qui désirent comme nos adhérents ne pas être traités avec moins d'égards que les partis révolutionnaires marxistes.

« En effet, pour quelles raisons les affiches de la Fédération nationale des contribuables ont-elles été lacérées par ordre et sous la protection de la police, alors que celles des communistes invitant à la grève générale sont restées intactes ?

« Tous les honnêtes gens, c'est-à-dire ceux qui n'admettent pas le gaspillage des deniers des contribuables, restent confondus devant un acte aussi arbitraire qu'illégal.

« Que faites-vous des mots : Liberté, Egalité, à défaut de celui de Fraternité tombé dans l'oubli, qui constituaient les bases essentielles de la République ?

L'Association regrette ensuite qu'il ne soit pas « permis aux contribuables d'afficher leur opinion », mais, continue la lettre, « ils désireraient connaître, autrement que par des phrases, pourquoi ceux qui paient n'ont qu'à s'exécuter et se taire ?

« Serait-ce parce qu'ils demandent une Commission d'enquête sur les événements graves qui se sont passés, tant sur le plan intérieur que sur celui extérieur ? »

La lettre demande ensuite notamment « si l'on craindrait cette commission d'enquête sur le terrain municipal » et « s'il ne faut pas que les contribuables sachent ce qu'on fait de leur argent », et l'Association des contribuables dit attendre une réponse.

Mutilés et invalides belges

La section du Nord des mutilés et invalides de guerre belges, invite les membres dont les enfants ont moins de 13 ans à les faire inscrire d'urgence pour les cadeaux de Noël. A Lille, le samedi 7 décembre, de 19 à 20 h., au Café de la Paix, Grand'place. A Roubaix, le dimanche 18 décembre, de 10 à 12 h., au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance.

Les cadeaux seront distribués le jour de Noël, dimanche 25 décembre, à 15 h., au cours d'une belle fête enfantine donnée au Foyer, avec le concours du Petit monde artistique de Roubaix. Les membres sont cordialement invités.

S. W. L. — Vous pourriez écrire à la direction de cette société pour obtenir ces renseignements. — Une maman ennuyée. — Oui. — Soan, 59. — Il n'y a qu'à attendre. — 2 ennuyées. — La patente sera due pour l'année entière. — R. M. 13. — 1°) Si le mariage est célébré en Belgique, la femme deviendra Française par son mariage sans formalités. 2°) Il faut voir un notaire. — 160, Violon Fantôme. — Jusqu'à quarante-huit ans « d'âge », mais vous pouvez encore être réquisitionné pour la défense passive après cette âge. — M.P.F.L. — Nous ne pouvons que vous confirmer votre point de vue qui n'est d'ailleurs pas admis par l'administration. — Un ancien du 18me genie. — Oui, il a le droit en effet d'exiger que vous ne modifiez pas les lieux loués. — G. M. J. 141. — Ce n'est pas à vous, mais au propriétaire qu'il doit remettre les clefs. — Henri, Edouard. — Nous sommes navrés de ne pas vous avoir convaincu. — Jeanne d'Arc. — La Chambre, après la Commission des finances, va se prononcer sur ce point incessamment. Attendez ses décisions. — Pascalus. — Aucune augmentation. — Amateur ennuyé. — Voyez un spécialiste, nous ne sommes pas compétent en la matière. — Un soldat ennuyé. — Vous pourriez toujours la demander.

M. Paul-Michel Dupuy expose

Le distingué président de la Société libre des artistes français, M. Paul-Michel Dupuy, peintre, sculpteur, architecte, graveur et musicien, représenté dans notre Musée par une œuvre bien connue « Les sœurs de la Compassion », prépare une exposition de peinture à la Galerie Jean Van Oost, 30, rue de Tournai. Le vernissage aura lieu le samedi 17 décembre, à 15 heures ; l'exposition sera close le 30.

Mademoiselle Cécile Delbecq est décorée de la « Croix du Mérite diocésain »

A la demande de M. le chanoine Motquet, doyen de Notre-Dame, Son Em le cardinal Liénart, évêque de Lille a décerné à Mlle Cécile Delbecq, âgée de 73 ans, la récompense du « Mérite diocésain », pour les services rendus gratuitement à la paroisse Notre-Dame des Anges.

Cette humble et dévouée demoiselle, qui s'efface toujours, est « paroisse d'autels » depuis 40 ans et elle consacre à ce travail l'après-midi du samedi et le temps nécessaire chaque fois qu'une circonstance exige sa présence.

En outre elle fait partie des maîtresses de la Réunion dominicale depuis 61 ans, d'abord à Saint-Christophe, rue des Orphelins, et ensuite à Notre-Dame, à l'école Sainte-Germaine, rue Saint-Blaise.

Depuis l'âge de 16 ans, elle s'occupe activement de l'Œuvre de la Propagation de la foi. Elle collabore aussi à la distribution du « Bulletin paroissial » et à la quête annuelle du Denier du culte.

M. le doyen lui remettra la « Croix du Mérite diocésain » dimanche prochain, 18 décembre, au cours de la séance qui sera donnée au Foyer Notre-Dame, au profit des Amicales libres de la paroisse.

Chez les Jeunes de l'U.N.C. (Section des Phalempins)

La réunion mensuelle aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 45, au siège. M. Gaston Maes fera une causerie sur la position de l'U.N.C. vis-à-vis des décrets-lois.

Au cours de la réunion, M. Pierre Verbrugghe, président d'honneur de la section de boules, procédera à la remise des prix du tournoi individuel.

Les jouets offerts par la Fédération seront distribués aux membres qui ne les ont pas encore reçus ; en outre, des friandises offertes par le Groupe, seront remises à tous les membres présents.

Une section de tir sera organisée.

La fête familiale de la 13me compagnie du 12me régional

Dimanche prochain, dans les locaux du Stade Amédée-Prouvost, aura lieu la fête familiale offerte aux membres de l'Amicale de la 13e Cie du 12e Régiment régional et à leurs familles.

Cette manifestation est placée sous le patronage effectif du colonel Grotard, qui présidera le banquet, auquel participeront plus de deux cents convives.

La société, à peine née, prend un essor important, grâce au zèle et au dévouement du capitaine Parisot et de ses collaborateurs.

Le banquet est fixé à 12 h. 30. Une photographie du groupe sera prise avant le banquet.

Chez les Méridionaux du Nord (Lou pais)

Demain samedi, aura lieu à l'Hôtel Carlton, à Lille, la soirée dansante des Provinces françaises, à laquelle sont invités les membres de l'Association des Méridionaux du Nord.

L'assemblée générale de ce dernier groupement se tiendra dimanche 18, à 10 h., au Grand Café de Tourcoing, sous la présidence de Mr Kah, président de l'Association des Provinces françaises.

Vers 13 h. 30, un banquet réunira les sociétaires, à qui viendront se joindre, vers 16 h. 30, les membres de leurs familles.

Le comité s'est largement dépensé pour garnir un arbre de Noël qui fera la joie des tout-petits.

La manifestation constituera un succès pour ce groupement, dont l'activité s'accroît sans cesse.

Un beau geste envers les mutilés

Le Conseil d'administration du Groupe des Mutilés de Tourcoing remercie MM. Jean Malfait et Paul Rammaert, présidents d'honneur et actif de la Société des anciens Sous-Officiers, ainsi que tous les membres de cette association, pour leur beau geste lors de la collecte, faite au banquet de dimanche dernier, qui a rapporté la somme de 890 fr., versée à la Caisse de secours des Mutilés.

La position du comte de Paris devant le capitalisme

On nous prie d'insérer ce qui suit :

« Le comité de propagande monarchiste de Tourcoing, sous les ordres directs du comte de Paris, organise une réunion contradictoire au café de l'Hôtel de Ville, pour le mardi 20 décembre, à 20